



**La Fondation
Droit Animal**
Éthique & Sciences

COMMUNIQUE DE PRESSE

6 septembre 2018

Le ministre de l'Écologie prêt à enterrer la nature sous une Montagne d'Or ?

Le projet de mine d'or en Guyane fait peser une grave menace sur la biodiversité. Hier, François de Rugy s'est exprimé le plus vaguement possible sur le sujet. La fondation LFDA souhaite que le ministre prenne une position ferme contre ce projet qui détruirait les 8 km² du site et empoisonnerait toute vie alentour.

La Commission nationale du débat public rendra son rapport sur le projet minier de « la Montagne d'Or » à Saül, dans l'ouest de la Guyane, dans les jours ou semaines qui viennent. Alors que 81 %¹ des français considèrent que ce projet représente un risque important pour l'environnement en Guyane, et que 72 % ne souhaitent pas que le projet se fasse puisque les chefs coutumiers amérindiens y sont opposés, le nouveau ministre de la Transition écologique a indiqué hier qu'il veut respecter « les élus locaux qui se sont engagés »².

La Fondation Droit Animal, éthique et sciences (LFDA), présidée par Louis Schweitzer, alerte sur l'impact environnemental d'un tel projet. Une exploitation minière d'une telle envergure entraînera le déracinement d'arbres d'une forêt primaire d'une importance biologique majeure, et la contamination lente et continue (au cyanure, notamment) des eaux souterraines et des sols avoisinants.

En avril 2006, la LFDA avait dénoncé un projet similaire à Roura et avait fait remettre un dossier très documenté directement au Président Chirac. Le projet, destructeur de biodiversité, avait été annulé en 2008 par son successeur Nicolas Sarkozy. La LFDA demande instamment au ministre nouvellement nommé de marquer significativement le début de son mandat en soutenant auprès du gouvernement une position ferme contre le projet minier, en accord avec les objectifs affichés de son ministère pour un développement durable et une transition écologique réelle.

Contacts

Pr Jean-Claude Nouët
Président d'honneur, vice-président de la LFDA
presid@fondation-droit-animal.org
01 47 07 98 99

Dr Sophie Hild
Directrice de la LFDA
dir@fondation-droit-animal.org

La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA) œuvre pour faire reconnaître les droits fondamentaux des animaux par une réflexion éthique et scientifique. Créée en 1977 sous le nom de Ligue Française des Droits de l'Animal, elle est reconnue d'utilité publique en 1985 puis, en tant que fondation en 1999. Louis Schweitzer préside le conseil d'administration qui, aux côtés d'un comité d'honneur et d'un comité scientifique, forme un groupe pluridisciplinaire de réflexion et d'étude visant à transposer dans le droit les connaissances et les avancées scientifiques ayant pour finalité l'amélioration des conditions de vie des animaux.

www.fondation-droit-animal.org



@fondationLFDA

¹ Sondage IFOP-WWF, juin 2018.

² France Inter, « Le Grand Entretien », 5 septembre 2018.